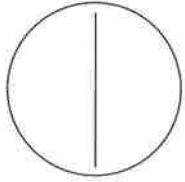


**PROCES-**  
**VERBAL**

**DE LA SÉANCE ORDINAIRE**

**DU LUNDI**

**7 avril 2025**



**Canada**  
**Province de Québec**  
**MRC de Maria Chapdelaine**  
**Municipalité de Saint-Stanislas.**

**PROCÈS-VERBAL** de la séance ordinaire du conseil municipal de la municipalité de Saint-Stanislas, tenue le 7 avril 2025, au lieu et à l'heure habituelle des séances du conseil municipal, de la municipalité de Saint-Stanislas, de 19 h 30 à 19 h 45 sous la présidence de Monsieur le Maire Mario Biron.

**Étaient présents :**

Mmes les conseillères :  
France Simard  
Catherine Bolduc  
Nancy Savard  
Nathalie Pronovost

M. le conseiller : Yannick Charbonneau

Était absente :

Mme la conseillère : Johane Thibeault, présente sur Messenger par caméra

Mme Cathy Fontaine est présente comme agente locale, M. Robin Gagné comme employé municipal, ainsi que 2 citoyens

À 19 h 30 après constatation du quorum, la séance est ouverte. Mme Caroline Gagnon, agit comme secrétaire de la séance.

**ORDRE DU JOUR DU 7 AVRIL 2025**

- 1- Ouverture de la séance;
- 2- Adoption de l'ordre du jour;
- 3- Adoption des procès-verbaux de l'assemblée d'adoption des états financiers 2024 du 10 mars 2025 et de l'assemblée régulière du 3 mars 2025 (avec exemption de lecture);
- 4- Adoption des comptes à payer;
- 5- Adoption des comptes à entériner;
- 6- Rapport :
  - a. Aqueduc, égout;
  - b. Résultat sur la qualité de l'eau;
  - c. Voirie municipale;
- 7- Développement local et loisirs;
- 8- Nomination maire suppléant et vérification des factures;
- 9- Entretien chemins été;
- 10- Nomination du vérificateur de la municipalité pour l'année 2025;
- 11- Inspection municipale;
- 12- Affaires nouvelles :
  - a-Résolution programme Réno-région;
- 13- Période de questions;
- 14- Clôture de la séance.

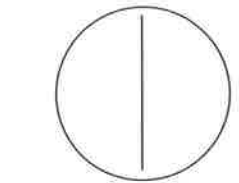
**1. CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA RÉUNION  
PAR MONSIEUR LE MAIRE.**

La séance débute à 19 h 30.

**2. 28.04.2025 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.**

**IL EST PROPOSÉ PAR MME NATHALIE PRONOVOST,  
APPUYÉ,  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

Que l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil municipal de la municipalité de Saint-Stanislas, du lundi 7 avril 2025 soit et est adopté tel que présenté et lu.



**3. 29.04.2025 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE L'ASSEMBLÉE  
PUBLIQUE CONCERNANT LES ÉTATS FINANCIERS 2024 DU 10  
MARS 2025 ET DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU 3 MARS 2024  
(avec exemption de lecture);**

**IL EST PROPOSÉ PAR MME France SIMARD,  
APPUYÉ,  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

Que les minutes des procès-verbaux de l'assemblée publique concernant les états financiers 2024 du 10 mars 2025 et de l'assemblée régulière du 3 mars 2025 (avec exemption de lecture);

**04 - 30.04.2025 ADOPTION DES COMPTES À PAYER.**

**IL EST PROPOSÉ PAR M. YANNICK CHARBONNEAU,  
APPUYÉ,  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

Que les comptes à payer présentés par la secrétaire-trésorière, dont un certificat a été émis pour les dépenses encourues soient et sont adoptés tel que présentés :

**TOTAL COMPTES À PAYER MARS 2025 : 68 565.75\$**

**05 - 31.04.2025 ADOPTION DES COMPTES A ENTERINER**

**IL EST PROPOSÉ PAR M. YANNICK CHARBONNEAU,  
APPUYÉ,  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

Que les comptes à entériner présentés aux membres du conseil soient adoptés pour un montant total de 36 816,91\$.

**GRAND TOTAL DES DÉPENSES EN MARS 2025 : 105 382.66\$**

---

*Je, soussignée, Caroline Gagnon, greffière-trésorière et directrice générale de la municipalité de Saint-Stanislas, certifie sous mon serment d'office, que des crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses ci-dessus décrites par le conseil de la municipalité de Saint-Stanislas.*

---

**06 - RAPPORTS :**

**6-a) AQUEUDUC-ÉGOUT**

Tout va bien au niveau de l'aqueduc et l'égout. Des rencontres auront lieu avec CTeau et le ministère de l'Environnement concernant le lac d'égout.

**6-b) RÉSULTATS SUR LA QUALITÉ DE L'EAU.**

Rapport d'analyse bactériologique pour le 4 mars, il n'y avait aucune bactérie, ni aucun coliforme, la turbidité était de 0,8 et en ce qui concerne l'eau brut les résultats ne nous indiquent aucun coliforme. Pour les résultats du 17 mars, il n'y avait aucune bactérie, ni aucun coliforme.

**6-c) VOIRIE MUNICIPALE**

Comme il y a beaucoup de bosses, des fanions ont été installés et des trous ont été remplis.

---

**07 - DÉVELOPPEMENT LOCAL ET LOISIR**

---

Des demandes à emploi été Canada ont été envoyées pour des animateurs au camp de jour et au mur d'escalade, nous attendons les réponses. Tout va bien à l'escalade. Le comité porteur s'est réuni pour la priorisation des projets à venir pour un montant de subvention de 10 000\$. La journée de la ruralité aura lieu le 27 mai prochain dans l'église ici à Saint-Stanislas.

**08-32.04.2025 NOMINATION MAIRE SUPPLÉANT ET  
VÉRIFICATION DES FACTURES.**

**IL EST PROPOSÉ PAR MME NANCY SAVARD,**

**APPUVÉ,  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

QUE MME France SIMARD soit et est nommée maire suppléante ainsi que pour vérifier les factures de la municipalité et ce pour les trois prochains mois.

**09- 33.04.2025 ENTRETIEN CHEMINS ÉTÉ 2025**

**ATTENDU QUE** la municipalité a acheté une niveleuse pour l'entretien des chemins pour l'été;

**ATTENDU QUE** nous devons engager un chauffeur pour ladite niveleuse;

**ATTENDU QUE** M. Steeve Lamothe a accepté de conduire et d'effectuer l'entretien de la niveleuse;

**EN CONSÉQUENCE :**

**IL EST PROPOSÉ PAR MME NATHALIE PRONOVOST,  
APPUVÉ,  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

**QUE** la municipalité engage M. Steeve Lamothe comme conducteur et mécanicien de notre niveleuse afin de faire l'entretien de nos chemins d'été.

**10-34.04.2025 NOMINATION DU VÉRIFICATEUR DE LA  
MUNICIPALITÉ POUR L'ANNÉE 2025.**

**ATTENDU QUE** la Municipalité doit trouver un nouveau vérificateur puisque M. Sylvain Gravel prend sa retraite;

**ATTENDU QUE** la Municipalité a demandé des soumissions à des firmes comptables et que seulement la firme MNP a répondu à notre demande;

**EN CONSÉQUENCE :**

**IL EST PROPOSÉ PAR M. YANNICK CHARBONNEAU,  
APPUVÉ,  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

**QUE** la municipalité de Saint-Stanislas accepte l'offre de services d'audit de la firme de comptable MNP au montant de 32 550\$ plus taxes. Un montant de 4 000\$, inclus dans ce montant, est applicable seulement la première année d'un audit dans le cas d'un nouvel auditeur et ne sera donc pas récurrent pour un mandat suivant.

**11- INSPECTION MUNICIPALE**

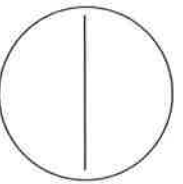
Une rencontre en présentiel aura lieu la semaine prochaine avec la Régie du Géant afin de nous présenter les développements et les étapes à venir dans le *Projet – Inspection municipale*.

**12- AFFAIRES NOUVELLES**

a. 35.04.2025 ABOLITION DU PROGRAMME RÉNORÉGION

La municipalité de Saint-Stanislas au Lac-Saint-Jean demande au gouvernement du Québec de reconsidérer de façon urgente sa décision

CONSIDÉRANT QUE la Société d'habitation du Québec (SHQ) a confirmé deux jours après la lecture du budget 2025-2026 du gouvernement du Québec l'abandon du programme RénoRégion, un programme essentiel pour aider les propriétaires-occupants les moins bien nantis de nos communautés, souvent des



personnes âgées ou des familles monoparentales vivant en milieu rural, à corriger des déficiences majeures à leur modeste résidence;

CONSIDÉRANT QUE ce programme a permis de garder plusieurs milliers de personnes dans leur résidence, dans des milieux où fait aussi rage la crise du logement, où il n'y a aucun logement abordable ou encore moins d'habitations à loyer modique;

CONSIDÉRANT QU'il y a plus de mille familles sur les listes d'attente des MRC du Québec;

CONSIDÉRANT QUE la Fédération québécoise des municipalités (FQM) a demandé le 27 mars dernier au premier ministre du Québec, M. François Legault, de se préoccuper de nos citoyen(ne)s et familles les plus vulnérables en remédiant de façon urgente à la situation;

CONSIDÉRANT QUE cette demande est restée sans réponse et que les projets d'appartements modulaires de 24 et 36 unités dans quelques villes du Québec promus depuis par la ministre responsable de l'Habitation, Mme France-Élaine Duranceau, ne peuvent répondre aux besoins des régions;

CONSIDÉRANT QUE, bien que le programme RénoRégion ait coûté moins de 18 M\$ par année à l'État québécois et qu'il ne représente que 0,0001 % des dépenses globales, la ministre justifie ce choix pour des raisons de saine gestion des finances publiques;

CONSIDÉRANT QUE la subvention moyenne du programme est de 19 309 \$, une fraction des coûts réels de construction des nouveaux logements promus par la ministre;

CONSIDÉRANT QUE la FQM a déposé l'an dernier à la demande de la SHQ une série de propositions afin d'augmenter l'efficacité du programme et de le rendre plus accessible pour mieux répondre aux besoins à travers le Québec;

CONSIDÉRANT QUE la SHQ devait lancer une version bonifiée du programme RénoRégion à la suite de ses consultations en 2025;

CONSIDÉRANT QUE l'abolition de ce programme porte atteinte aux personnes les plus vulnérables de nos communautés.

Il est proposé par le conseil municipal de Saint-Stanislas;

PROPOSÉ PAR MME France SIMARD;

APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

De demander au premier ministre du Québec, M. François Legault, et à sa ministre responsable de l'Habitation, Mme France-Élaine Duranceau :

DE RELANCER immédiatement le programme RénoRégion pour l'année financière 2025-2026 et de s'engager à assurer son financement à long terme;

DE RENDRE à terme le processus de bonification du programme pour assurer une plus grande accessibilité dans toutes les régions du Québec.

Que cette résolution soit transmise rapidement aux personnes suivantes :

- M. François Legault, premier ministre du Québec
- Mme France-Élaine Duranceau, ministre responsable de l'Habitation
- M. Eric Girard, ministre des Finances

· M. Sébastien Schneeberger, député de Drummond-Bois-Francis, président de la Commission de l'aménagement du territoire de l'Assemblée nationale

· Mme Virginie Dufour, députée des Mille-Îles, porte-parole de l'opposition officielle en matière de logement

· Mme Christine Labrie, députée de Sherbrooke, porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de logement

· Mme Catherine Gentilcore, députée de Terrebonne, porte-parole du troisième groupe d'opposition en matière de logement

· M. Jean Martel, président-directeur général de la Société d'habitation du Québec

· Mme Nancy Guillemette députée à l'Assemblée nationale;

· M. Jacques Demers, président de la Fédération québécoise des municipalités

### **13- PÉRIODE DE QUESTIONS;**

### **14- 36.04.2025 CLÔTURE DE LA SÉANCE;**

Après épuisement des points à l'ordre du jour:

**IL EST PROPOSÉ PAR MME CATHERINE BOLDUC;  
APPUYÉ;  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT;**

**Que la séance soit et est levée à 19 h 56.**

**Adopté à la séance du 5 mai 2025.**

.....  
**Mario Biron, Maire** Je, Mario Biron, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du code municipal

.....  
Caroline Gagnon, D.-G. et gref. -très.